



La Municipalité de Begnins et la Municipalité de Vich
mettent au concours le poste de

Accompagnant-e pédibus
à l'école de Begnins

Mission

Pour les enfants 1P-4P qui prennent le bus de Vich et sont scolarisés à Begnins, les accompagner entre l'arrêt de bus de Begnins et l'école de Begnins.

Horaires

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :

- Matin ½ h à 8h et ½ h à 12h
- Après-midi ½ h à 13h et ½ h à 15h30
(sauf le mercredi)

Plusieurs personnes pouvant se répartir les tranches horaires, il est possible de postuler pour un jour ou des tranches horaires uniquement.

Salaire

La rémunération brute est de CHF 12.- par tranche horaire.

Entrée en fonction à la rentrée 2025

Les personnes intéressées peuvent envoyer leur candidature au greffe de Begnins : greffe@begnins.ch.